



75099 - Comment appeler son compagnon à se joindre à la communauté des Sunnites (orthodoxes) ?

question

Comment devrais-je appeler un frère musulman soufi qui m'a fait un grand bien ? Il assiste assidûment aux cours dispensés par les ulémas... Je ne bénéficie d'aucun soutien de la part de ces ulémas dans mes efforts en dépit de la difficulté de convaincre les soufis, en particulier dans leur milieu. D'autant plus qu'ils accusent les Salafites d'être des partisans irréductibles de l'excommunication, etc?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nous demandons à Allah de vous réserver la meilleure récompense pour le suivi bienveillant dont vous entourez votre frère en matière religieuse. Nul doute que l'un des bienfaits divins les plus importants dont un fidèle serviteur puisse jouir est d'avoir un cœur vif et attiré vers l'appel à Allah, la recommandation du bien et l'interdiction du mal. Celui qui véhicule cet appel doit posséder le savoir et la clairvoyance.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « ô Jeunes musulmans conscients qui appelez à Allah ! Méditez la parole du Très Haut : **Dis: "Voici ma voie, j' appelle les gens à (la religion) d' Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah! Et je ne suis point du nombre des associateurs.** (Coran, 12 : 108).

C'est-à-dire : avoir une vision claire par rapport à l'objet de l'appel, à l'état de l'interlocuteur, et à la manière d'appeler. Autrement dit, il y a des conditions à respecter. En voici quelques unes :

Premièrement, avoir une vision de l'objet de l'appel



C'est-à-dire connaître les dispositions légales régissant l'appel pour éviter d'appeler à une chose que l'on considère à tort comme un devoir alors que la loi religieuse ne lui donne pas ce statut. Car, dans ce cas, on imposerait aux fidèles serviteurs d'Allah ce que Celui-ci ne leur impose pas. La possession du savoir requis nous permet encore d'éviter de prôner l'abandon d'une chose considérée à tort comme interdite alors qu'elle ne l'est pas dans la religion d'Allah. Ce qui reviendrait à interdire aux fidèles serviteurs d'Allah ce que Celui-ci a rendu licite.

Deuxièmement, connaître l'état de l'interlocuteur

Il faut connaître le niveau de ses connaissances et de sa capacité de discuter afin de bien se préparer à engager une discussion ou un dialogue avec l'autre. Car si l'on engage une discussion avec un partenaire plus fort, l'issue peut s'avérer catastrophique pour la vérité que l'on défend à cause de notre seule impréparation.. Il ne faut surtout pas croire que celui qui a tort échoue nécessairement dans tous les cas...

Troisièmement, avoir une vision claire des modalités de l'appel

J'exhorte mes frères prédicateurs à rester sages et sereins puisqu'ils savent qu'Allah Très Haut dit : **Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c' est un bien immense qui lui est donné. Mais les doués d' intelligence seulement s' en souviennent.** (Coran, 2 : 269).

Fatawa al-Haram al-Makki, p. 1063-1066 (légèrement remanié). Voir la question n° [2023](#).

Il convient de faire attention à certaines choses :

Premièrement, il faut éviter la généralisation qui consiste à déclarer que le soufisme est fondé sur l'innovation et l'aberration ou que tous les soufis sont égarés. Il faut plutôt s'exprimer avec mesure en disant par exemple que les soufis qui commettent tel ou tel acte tombent dans l'innovation (religieuse) ou d'autres expressions similaires.

Les ulémas n'ont pas jugé que le soufisme est totalement aberrant. Bien au contraire, ils ont divisé le soufisme en trois catégories et ont expliqué ce qui en est conforme à la Sunna et ce qui ne l'est



pas.

Cheikh Muhammad ibn Ibrahim dit : **Les soufis comportent deux groupes ; un qui se réclame de la Sunna et un autre qui baigne dans l'innovation. Les modérés d'entre eux ne commettent que peu d'innovations tandis que les autres s'y plongent de sorte à faire du soufisme une fenêtre qui s'ouvre sur l'unicité de l'existence .**

Madjmou' Fatawa Ibn Ibrahim, 1/n° 192.

Cependant la majeure partie des soufis contemporains baignent dans les innovations et les aberrations.

Cela a déjà été expliqué dans la question n° [4983](#), [47431](#) et [20375](#).

Vous pouvez aborder votre interlocuteur de cette manière. Ensuite vous soumettez le type de soufisme pratiqué par votre interlocuteur au Livre et à la Sunna. S'il y est conforme, tant mieux. Sinon, il doit l'abandonner.

Deuxièmement, quant à l'accusation qu'ils portent sur les Salafites, selon laquelle ces derniers excommunient les gens, nous l'avons souvent entendue... Il n'y a ni défaut ni erreur dans le fait de juger quelqu'un mécréant si des arguments prouvent qu'il l'est réellement. C'est bien le contraire qui serait une grave erreur.

Nous ne nions guère qu'il y a au sein des Salafites des gens qui emploient avec légèreté le terme **mécréant** .

Mais ce n'est pas l'approche des membres de la Communauté des Sunnites. Ceux-ci ne jugent pas quelqu'un mécréant pour le simple fait d'avoir commis un péché, fut-il majeur. Car il faut qu'un argument religieusement valable prouve que l'acte commis implique la mécréance. Il faut que certaines conditions se réunissent et que des obstacles (ambiguïtés) soient écartés avant qu'on puisse juger quelqu'un mécréant.

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyya (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **La doctrine des**



membres de la Communauté des Sunnites veut qu'il ne faut juger les gens de la Qibla (musulmans) mécréants pour leurs péchés ou pour une interprétation (erronée). Mieux, quand une personne a accompli à la fois de bons et de mauvais actes, son sort sera déterminé par Allah .

Madjmou'al-Fatawa, 27/478.

Il dit encore : Il n'appartient à personne de juger un musulman mécréant, même si ce dernier a commis des erreurs. Car il faut d'abord lui prouver qu'il a tort et lui expliquer ce qui est juste. Le doute ne fait pas perdre la qualité de musulmans à celui qui l'a acquise certainement. Car l'on ne perd cette qualité que sur la base d'une preuve (convaincante) et après avoir écarté toute ambiguïté .

Madjmou al-fatawa, 12/466.

Il a ainsi expliqué que les Sunnites ne jugent pas celui qui s'oppose à eux mécréants, même si les opposants le font parfois à leur égard... Il dit encore : « les guides des membres de la Communauté des Sunnites, les ulémas, hommes de savoir et de foi, gens équitables et compatissants connaissent la vérité qui leur permet de se conformer à la Sunna et de se mettre à l'abri de l'innovation. Ils observent l'équité à l'égard de celui qui s'en écarte, même si lui était injuste avec eux. Car Allah Très Haut a dit : **Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l' équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** (Coran, 5 : 8).

Pour leur compassion avec leurs semblables, ils veulent que tous vivent bien guidés et bien instruits.. Ils ne veulent du mal à personne. Voilà pourquoi les ulémas sunnites ne jugeaient pas leurs adversaires mécréants, même quand ceux-ci les déclaraient mécréants car la mécréante relève d'un jugement religieux ».

Radd ala al-Bakri, p. 256-258.

Troisièmement, si vos connaissances ne vous permettent pas de le convaincre et de répondre à



ses interrogations, vous pouvez lui communiquer la vérité grâce à l'offre d'un livre utile ou d'une cassette au contenu convaincant ou en l'amenant à effectuer une visite auprès des ulémas de votre pays ou d'autres pays pour les écouter et les interroger. Les moyens de bien faire sont facilement accessibles à tous à nos jours – Allah soit loué – Ne négligez rien de tout cela... Peut-être la cassette que vous lui offrez devient la cause de son retour au droit chemin.

Quatrièmement, ne vous découragez pas de l'appeler et de chercher à l'orienter, peu importe le temps à y mettre. Que de gens se sont repentis et sont revenus à la vérité après des années passées à les appeler et à les rappeler.

Allah le sait mieux.